

Communauté de monnaie (Euro) et unité juridique européenne

Le constat est unanime, la situation actuelle de la zone Euro et du projet européen est préoccupante : crise grecque, prochain référendum en Grande Bretagne, taux de chômage difficilement supportables dans les pays du sud de l'Europe, France y compris, divergence croissante entre les performances économiques de l'Allemagne et de la France, montée des populismes....

L'Euro et l'Union économique et monétaire européenne qu'il sous-tend est pourtant une magnifique ambition. Cependant, de l'aveu même (tardif) de ses pères fondateurs, l'Euro reste un projet inachevé, dont les lacunes évidentes sont aujourd'hui porteuses de dangers pour l'idéal européen, si bien sûr elles ne sont pas corrigées rapidement. La réalité a aujourd'hui rattrapé le rêve. Plus de 15 ans après son entrée en vigueur, l'Euro n'a pas été, comme on l'espérait, un instrument de convergence. Il risque aujourd'hui de devenir, à son corps défendant, un vecteur de divergence économique et sociale, partant, de division politique.

Ainsi, dans le cas de la Grèce, on peut raisonnablement penser que l'Euro, qui pendant 10 ans a privé ce pays des forces de rappel que sont les nécessaires équilibres du commerce extérieur et les tensions sur les réserves de change, tout en lui permettant de s'endetter en monnaie forte jusqu'à la rupture, est, au-delà de l'impéritie des gouvernements grecs successifs, l'un des vrais ressorts de la tragédie à laquelle on assiste aujourd'hui.

Dans le cas de l'économie française, parlons-nous encore du déficit du commerce extérieur de la France et de celui de la balance des paiements ? En réalité le déficit du commerce extérieur français atteint des niveaux sans précédent, personne ne le dit, alors que les excédents commerciaux de l'Allemagne avec la France n'ont jamais été aussi élevés. Les contraintes d'hier ont-elles disparu par magie, du seul fait de l'Euro ? N'y aura-t'il pas un jour un prix à payer de cet endormissement sur ces contraintes, malheureusement encore bien réelles, et qui hier encore hantaient nos gouvernants ?

Une monnaie commune doit être assise sur une communauté d'économies et de règles. Elle doit en être la résultante. C'est une vérité mathématique. Il ne peut en être autrement. Et contrairement à ce que certains ont pu penser, il ne suffit pas de décréter une monnaie commune pour créer la convergence et il ne suffit certainement pas d'une monnaie forte pour rendre une économie forte. Cela est encore plus vrai depuis la fin des années 80 avec la mondialisation des économies, l'émergence de l'Internet, la baisse structurelle des coûts des facteurs qui en résulte et qui réduit considérablement les risques inflationnistes, partant, l'intérêt d'une monnaie forte et d'une politique monétaire dont le seul objectif est la stabilité des prix.

La situation actuelle des pays et des économies de la zone Euro en atteste. Les économies française et allemande ne convergent pas. Au contraire, elles divergent et notre pays, faute d'avoir pris les mesures nécessaires depuis l'entrée en vigueur de l'Euro, a perdu une grande partie de sa compétitivité par rapport à son grand voisin, premier partenaire commercial. Par ailleurs, si les économies sous-jacentes divergent, la monnaie commune n'est pas durablement viable, ni sur le plan économique et social, ni sur le plan politique.

C'est pourquoi, si l'on veut sauver l'Euro, et l'idéal européen dont le destin est aujourd'hui lié à la survie de la monnaie commune, il faut sans délai que les gouvernements européens, l'Allemagne et la France en particulier, s'attèlent à conforter leur monnaie commune par de vrais instruments concrets de convergence, ce que l'Euro à lui seul n'est pas.

On ne sait pas exactement ce que nos dirigeants entendent par un gouvernement économique de l'Euro, idée, très noble au demeurant, qui resurgit aujourd'hui au lendemain de la crise grecque. S'agit-il d'un gouvernement qui se substituerait aux gouvernements nationaux avec la mise en place, au-delà du pacte de stabilité, qui n'a pas été respecté, d'un budget commun, l'émergence d'une dette fédérale ? Sommes-nous prêts pour cela ? L'Allemagne sera-t-elle d'accord ? Nos propres dirigeants et notre classe politique sont-ils prêts à cela ? Il y a tout lieu d'en douter. Ou bien s'agit-il à défaut d'une couche supplémentaire de bureaucratie n'ayant qu'une prise très réduite sur les décisions prises au niveau des Etats, notamment dans les domaines clés de l'économie que sont le social et le fiscal ? Bref d'un nouveau pacte de stabilité destiné à connaître le même sort que le premier ?

Le rapport dit des « Cinq Présidents » présenté par Monsieur Jean-Claude JUNCKER "Compléter l'Union économique et monétaire européenne" (http://ec.europa.eu/priorities/economic-monetary-union/index_fr.htm), et qui doit servir de feuille de route à la Commission Européenne au cours des mois et années à venir, détaille un arsenal de mesures à prendre toutes très positives de nature à conforter et approfondir l'Union économique et monétaire. Mais ces mesures, pour être efficaces, doivent dépasser les vœux pieux et supposent un réel abandon de souveraineté budgétaire auxquels les Etats, la France en particulier, ne sont pas nécessairement prêts.

Pour sauver l'Euro, il faut être concret, tenir compte des positions divergentes des Etats du nord et de ceux du sud, de l'Allemagne et de la France, trouver le chemin critique consensuel, faire preuve de vision et de créativité, ne pas être prisonnier des voies technocratiques classiques qui ont montré leurs limites et surtout avoir bien conscience de la gravité et de l'urgence de la situation.

En effet, la communauté de monnaie européenne traverse aujourd'hui une crise existentielle grave. S'il n'est pas remédié de manière urgente à ses lacunes et faiblesses originelles, elle porte en germe de graves divisions entre l'Allemagne et la France et met en péril le projet européen et la stabilité sociale et politique de nombreux Etats européens du sud, y compris la France.

Il y a un point fondamental sur lequel l'Allemagne et la France sont d'accord et sur lequel il faut capitaliser : Pour sauver l'Euro et sauver l'Europe, la solution est le « toujours plus d'Europe ». Encore faut-il trouver les moyens pertinents et consensuels de ce « toujours plus d'Europe ».

Aujourd'hui, il y a tout lieu de penser que la mise en place au sein de la zone Euro d'une véritable communauté de règles juridiques, tout particulièrement dans les domaines essentiels que sont le droit économique, celui qui régit la vie des entreprises, le droit des

affaires au sens large, comprenant le droit du travail et la fiscalité, serait un progrès salubre pour la monnaie commune européenne.

Cette voie visant à adosser la monnaie européenne à une unité juridique de la vie des affaires devrait recueillir l'assentiment général des pays membres. Cette convergence juridique emporterait de facto une convergence économique au niveau de la vie des entreprises et de l'emploi. Elle ne supposerait par ailleurs aucun partage de budget et de dettes. C'est là aujourd'hui un élément important de consensus.

L'unité juridique de la zone Euro est en effet une nécessité évidente. Tout le monde d'ailleurs le pense et le dit. Mais rien de concret ne semble se dessiner dans cette direction. Par exemple, on parle beaucoup aujourd'hui d'une réforme fiscale en France, avec la mise en place du prélèvement à la source. Cette réforme sera encore une fois franco-française, alors que l'existence d'une communauté de monnaie justifie, pour ne pas dire exige, des règles fiscales harmonisées, sinon unifiées, solution idéale.

En outre, dans une optique exclusivement française, la mise en place d'un droit du travail harmonisé au sein de la zone Euro serait assurément le moyen le plus aisé, peut être le seul moyen, de réformer un droit social dont notre pays ne pourra durablement s'accommoder s'il doit rester au sein de la communauté de monnaie européenne.

Formons le vœu que la tragédie grecque provoque le sursaut nécessaire et amène les dirigeants européens, l'Allemagne et la France en premier lieu, à identifier le chemin critique optimal du sauvetage de l'Euro qui pourrait être d'adosser rapidement la communauté de monnaie européenne à une véritable communauté de règles juridiques, fiscales et sociales.

Certes, ce serait une révolution juridique, un choc juridique de nature fédérale. Mais l'Euro aussi a été une révolution, intrinsèquement fédérale, qu'il faut aujourd'hui compléter de manière urgente et concrète, rapide et intelligente, par une autre révolution de nature fédérale, n'impliquant ni partage supplémentaire de dettes, ni budget commun, dont l'Allemagne et d'autres pays ne veulent pas entendre parler, au moins à ce stade.

Il faut toujours que nos dirigeants gardent à l'esprit que, plus encore que la monnaie, la règle commune, le droit constituent les vrais ciments stables et pérennes des nations, des économies et de leurs peuples. A cet égard, on ne peut que regretter que le « rapport des Cinq Présidents » susmentionné n'identifie pas clairement cette dynamique d'unification juridique comme la voie d'avenir prioritaire du sauvetage de l'Euro et de l'Europe.